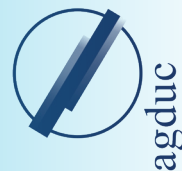


# LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS



Membres de la Commission des Usagers (CDU)



Ils sont à votre **écoute** et peuvent vous **conseiller** et vous **aider**.

## QUI SONT-ILS ?

- Des bénévoles, membres d'une association agréée par le Ministère de la Santé,
- Mandatés par cette association,
- Nommés par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé.

## QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

- Participer à la Commission Des Usagers,
- Veiller au respect des droits des usagers,
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients et de leurs proches,
- Faire entendre la voix de l'utilisateur dans les diverses commissions de l'établissement.

## QUELLES SONT LEURS ACTIVITES ?

- Être force de proposition pour améliorer la prise en charge du patient,
  - Veiller au bon suivi des plaintes et réclamations,
- Rencontrer les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) lors des certifications.



## COMMENT LES CONTACTER ?

Pour joindre les représentants des usagers (RU) :  
[cdu-ru@agduc.com](mailto:cdu-ru@agduc.com)

**Gestion des plaintes et réclamations :**  
AGDUC - Direction Générale  
31, Boulevard des Alpes - CS 30029  
38240 Meylan  
ou par téléphone : **04 38 38 01 51**